



# L'air

## en Midi-Pyrénées 2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ (extrait)

Département de l'ARIEGE



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES



# L'ÉDITO - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



## Régine LANGE

Présidente de l'ORAMIP  
Présidente d'ATMO France,  
Fédération nationale des  
Associations Agréées pour  
la Surveillance de la Qualité  
de l'Air, Adjointe au Maire  
de Toulouse en charge du  
développement durable,  
Déléguée à la communauté  
urbaine de Toulouse Métropole

## J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2012 de l'ORAMIP.

2012, une année particulièrement intense pour l'ORAMIP qui a participé activement à de nombreuses réflexions sur la qualité de l'air, a pris l'initiative d'organiser avec la Fédération Atmo France les premières Rencontres internationales Air Climat Santé et a impliqué tous ses partenaires locaux dans la co-construction de son projet associatif, qui vous sera dévoilé en 2013.

Je souhaite donc laisser la parole à nos partenaires qui, le 28 novembre 2012, nous ont fait le plaisir de nous rejoindre pour fêter les 20 ans de l'ORAMIP. Merci aux partenaires de longue date pour leur fidélité et bienvenue à ceux qui ont décidé de s'impliquer dans la surveillance de la qualité de l'air pour AGIR ENSEMBLE, en cette année 2013, année européenne de l'air, POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ de notre AIR.

## Le 28 novembre 2012, à l'issue des Rencontres internationales AIR CLIMAT SANTÉ organisées à Toulouse, l'ORAMIP fêtait ses 20 ANS au MUSEUM en présence d'une centaine d'invités.



## José CAMBOU

Pilote du réseau santé-environnement de France Nature Environnement

"... en tant que membre de l'ORAMIP depuis très longtemps... je suis fier d'avoir été de cette aventure, de l'avoir diverses fois défendu, que d'actions réalisées ensemble ! Regardons vers le futur : l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons, ensemble, en faire !"



## Pierre IZARD

Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

"Le Conseil Général de la Haute-Garonne, très sensible au cadre de vie de ses habitants, porte une attention particulière à la qualité de l'air. Il se félicite d'avoir établi un partenariat avec l'ORAMIP, structure dont le fonctionnement collégial, l'expertise technique et l'indépendance sont reconnus par tous. Cette collaboration est tout au bénéfice des haut-garonnais, pour répondre aux enjeux de demain!"



## Christophe BIGNOLAS

Directeur de l'usine LAFARGE de Martres-Tolosane

"... Lafarge est un partenaire de longue date de l'ORAMIP. En tant qu'industriel, nous sommes membres de la gouvernance partagée de l'Observatoire, mais surtout fiers d'être aux côtés des acteurs du territoire pour cette gouvernance partagée : administrations d'État, collectivités, associations et élus - dont le but est d'améliorer ensemble la compréhension et le contrôle de la qualité de l'air... En tant que membre du collège des industriels, nous souhaitons que ce partenariat se poursuive dans le même esprit de collaboration, pour de longues années encore."



## Françoise DEDIEU CASTIES

Vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées chargée du Développement durable

"... En matière de développement durable, la connaissance est essentielle. Or, pour connaître, nous avons besoin de données fiables, validées, consolidées et mises à disposition. En ce sens, la Région Midi-Pyrénées est particulièrement impliquée grâce à ses observatoires ...

La Région possède donc, au travers de ces structures, tous les atouts pour répondre aux enjeux qui s'imposent à nous dès à présent. Bon anniversaire à l'ORAMIP. Félicitations à sa Présidente et à l'équipe qui anime l'ORAMIP."



## Claude RAYNAL

Vice-président de Toulouse métropole

"Toulouse Métropole est un partenaire de longue date de l'ORAMIP. Nous avons renouvelé cette année la convention de partenariat avec l'ORAMIP témoignant une nouvelle fois notre attachement à cette association dont le système de gouvernance garantit la transparence et l'indépendance des informations produites. Son réseau de mesures, mais aussi ses outils de modélisation nous permettront de mieux intégrer l'évolution de la qualité de l'air dans les projets urbains, et d'évaluer l'impact de nos politiques publiques en termes de diminution de la pollution atmosphérique."



## Victor ALONSO

Chef du service des risques technologiques et de l'environnement industriel à la DREAL Midi-Pyrénées

"... Je tiens à féliciter l'ORAMIP pour sa compétence et son expertise technique tout en soulignant que celle-ci n'est pas limitée à la simple observation de la qualité de l'air mais qu'elle peut maintenant permettre de modéliser et donc être un appui et force de proposition pour les pouvoirs publics en charge de la mise en place des différentes politiques publiques, notamment à travers les plans et programmes."

Tous les témoignages des partenaires n'ont pu être reproduits ici, merci à tous pour votre implication et votre fidélité à l'ORAMIP.



# Les résultats par station et par polluant en 2012

	Moyenne annuelle	AOT 40	Max journalier	Max moy. 8h	Nb Jour moy. 8h > 120 µg/m³	Nb Jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max horaire
<b>Haute-Garonne (31)</b>								
<b>COLOMIERS</b> 🏠🏠								
Ozone	57,8	12 537		154	22			172
<b>MONTGISCARD</b> 🏠🏠								
Ozone	62,3	13 204		148	21			190
<b>TOULOUSE MAZADES</b> 🏠🏠								
Dioxyde d'azote	21,7						0	133
Ozone	55,0	12 286		152	17			169
Particules PM10	20,6		60			7		
Particules PM2,5	15,3							
<b>TOULOUSE JACQUIER</b> 🏠🏠								
Dioxyde d'azote	21,2						0	149
Ozone	55,8	14 314		157	20			174
Particules PM10	21,5		66			9		
<b>TOULOUSE BERTHELOT</b> 🏠🏠								
Dioxyde d'azote	18,9						0	149
Ozone	54,0	11 730		156	13			178
Particules PM10	20,0		63			6		
Particules PM2,5	14,7							
Dioxyde de soufre	0,3		3					5
Benzo(a)pyrene	0,08							
<b>TOULOUSE METZ</b> 🚗								
Dioxyde d'azote	55,1						32	332
Benzène	2,1							
<b>TOULOUSE PARGAMINIÈRES</b> 🚗								
Dioxyde d'azote	27,5						0	151
Monoxyde de carbone	0,3		1,2	1,8				1,2
Benzène	1,9							
<b>TOULOUSE PÉRIPHÉRIQUE</b> 🚗								
Dioxyde d'azote	75,3						34	258
Particules PM10	32,7		90			37		
Monoxyde de carbone	0,4		1,2	1,8				2
Benzène	1,8							
Benzo(a)pyrene	0,16							
<b>BLAGNAC AÉROPORT TRAFIC</b> 🚗								
Dioxyde d'azote	23,0						1	207
Particules PM10	22,5		63			11		
Benzène	1,2							
<b>BLAGNAC AÉROPORT PISTE</b> 🚗								
Dioxyde d'azote	21,3						0	163
Particules PM10	21,3		67			11		
<b>BESSIÈRES ECONOTRE</b> 🚗								
Particules PM10	20,1		67			5		
Arsenic	0,3							
Cadmium	0,1							
Nickel	0,5							
Plomb	2,9							
<b>TOULOUSE SETMI EISENHOWER</b> 🚗								
Particules PM10	19,7		61			8		
Arsenic	0,3							
Cadmium	0,1							
Nickel	0,7							
Plomb	3,3							
<b>TOULOUSE SETMI CHAPITRE</b> 🚗								
Particules PM10	21,6		67			12		
Arsenic	0,3							
Cadmium	0,1							
Nickel	0,7							
Plomb	3,7							
<b>TOULOUSE BOULODROME</b> 🚗								
Plomb	43,2							
<b>TOULOUSE FAURE</b> 🚗								
Plomb	12,7							
<b>TOULOUSE FERRY</b> 🚗								
Plomb	9,2							
<b>SAINT-GAUDENS - DAURAT</b> 🚗								
Dioxyde de soufre	1		8					30
Hydrogène sulfuré								56
<b>SAINT-GAUDENS - MIRAMONT</b> 🚗								
Dioxyde de soufre	3		9					30
Hydrogène sulfuré								132

🔴 Dépassement d'une norme de protection de la santé

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.



	Moyenne annuelle	AOT 40	Max journalier	Max moy. 8h	Nb Jour moy. 8h > 120 µg/m³	Nb Jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max horaire
--	------------------	--------	----------------	-------------	-----------------------------	--------------------	----------------------	-------------

## Tarn (81)

### CANTEPAU ALBI

Dioxyde d'azote	11,7						0	85
Ozone	49,2	8 023		142	5			147

### DELMAS ALBI

Dioxyde d'azote	15,9						0	145
Ozone	50,9	9 094		145	5			151
Particules PM10	19,8		70			4		
Dioxyde de soufre	0,7		3					14

### CASTRES

Dioxyde d'azote	9,7						0	89
Ozone	56,8	12 328		144	15			151
Particules PM10	20,5		106			10		

## Hautes-Pyrénées (65)

### TARBES DUPUY

Dioxyde d'azote	16,7						0	109
Ozone	53,6	12 709		145	19			165
Particules PM10	23,2		69			14		
Dioxyde de soufre	0,1		3					21
Benzène	2							
Benzo[a]pyrene	0,36							
Arsenic	0,2							
Cadmium	0,1							
Nickel	0,6							
Plomb	2,6							

### LOURDES LAPACCA

Dioxyde d'azote	16,3						0	109
Ozone	49,7	8 910		146	10			171
Particules PM10	16,2		56			3		

### LOURDES PARADIS

Dioxyde d'azote	16,7						0	144
Particules PM10	18,2		59			3		
Monoxyde de carbone	0,2		0,5	0,8				1,4

## Tarn-et-Garonne (82)

### MONTAUBAN

Ozone	56,8	9 135		146	13			150
-------	------	-------	--	-----	----	--	--	-----

## Zone rurale

### PEYRUSSE-VIEILLE (32)

Dioxyde d'azote	3,5						0	30
Ozone	67,8	9 813		144	16			157
Particules PM10	20,8		69			2		
Particules PM2,5	15,3							
Benzo[a]pyrene	0,05							
Arsenic	0,2							
Cadmium	0,1							
Nickel	1,4							
Plomb	2,5							

### BELESTA (31)

Ozone	64,8	10 786		147	15			166
-------	------	--------	--	-----	----	--	--	-----

### GAUDONVILLE (32)

Ozone	67,1	11 628		163	21			182
-------	------	--------	--	-----	----	--	--	-----

### VIVIEZ - USINE (12)


Arsenic	1,2							
Cadmium	5,9							
Plomb	9,2							

### VIVIEZ - PLACE 8 MAI (12)

Arsenic	0,7							
Cadmium	2,7							
Plomb	5,1							

### VIVIEZ - STADE (12)

Arsenic	1,1							
Cadmium	0,8							
Plomb	7,1							

 Dépassement d'une norme de protection de la santé

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo[a]pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.

	Moyenne annuelle	AOT 40	Max journalier	Max moy. 8h	Nb Jour moy. 8h > 120 µg/m <sup>3</sup>	Nb Jour > 50 µg/m <sup>3</sup>	Nb heure > 200 µg/m <sup>3</sup>	Max horaire
--	------------------	--------	----------------	-------------	---	--------------------------------	----------------------------------	-------------

## Mesures temporaires longue durée

<b>LUCHON (31)</b>								
Dioxyde d'azote	9,6						0	68
Ozone	41,7	5 127		108	0			125
Particules PM10	16,5		48			0		
<b>AX-LES-THERMES (09)</b>								
Dioxyde d'azote	8.1(Boulodrome) 17.3 (Couloubret)							67 (boulodrome) 84 (Couloubret)
Ozone	44,7	4 085		119	0		0	138
Particules PM10	19,0		47			0		
<b>CAHORS (46)</b>								
Dioxyde d'azote	9,8						0	54
Ozone	38,6	-		119	0			132
Particules PM10	17,4		35			0		

## Mesures temporaires courte durée

<b>SAINT-YBARS (09)</b>								
Ozone	75,2	3 594		151	7			181
<b>VIVIEZ (12)</b>								
Dioxyde d'azote	9,9						0	55
Particules PM10	26,1		54			4		
Particules PM2,5	20,3							
<b>TOULOUSE GINESTOUS PRAT LONG (31)</b>								
Dioxyde d'azote	27,6						0	114
Particules PM10	22,3		38			0		
<b>TOULOUSE GINESTOUS LAURENCIN (31)</b>								
Dioxyde d'azote	19,8						0	173
Particules PM10	23,9		48			0		
<b>TOULOUSE LIAISON MULTIMODALE SUD-EST (31)</b>								
Dioxyde d'azote	32,3						0	145
Particules PM10	26,5		36			0		
<b>CUGNAUX VOIE DU CANAL SAINT MARTORY (31)</b>								
Dioxyde d'azote	15						0	115
Particules PM10	19,7		31			0		
<b>TOURNEFEUILLE VOIE DU CANAL SAINT MARTORY (31)</b>								
Dioxyde d'azote	16,9						0	80
Particules PM10	20,4		36			0		
<b>LA MAGDELAINE - ECONOTRE (31)</b>								
Dioxyde d'azote	7,9						0	39
Particules PM10	25,6		40			0		
<b>LAUNAGUET JEAN ZAY (31)</b>								
Dioxyde d'azote	43,7						0	142
Particules PM10	42,8		72			5		
<b>TOULOUSE ROUTE D'ALBI (31)</b>								
Dioxyde d'azote	40,9						1	204
Particules PM10	27,0		58			4		
<b>TOULOUSE ROUTE DE REVEL (31)</b>								
Dioxyde d'azote	24,8						0	147
Particules PM10	24,1		57			4		
<b>TOULOUSE IMPASSE ST ROCH (31)</b>								
Dioxyde d'azote	35,8						0	147
Particules PM10	23,1		39			0		
<b>MIRAMONT (31)</b>								
Ozone	53	7 671		149,5	5			156

Dépassement d'une norme de protection de la santé

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.



## Les campagnes de mesures ponctuelles en 2012

Date de début et de fin d'étude		Typologie	Suivi de la qualité de l'air
24/11/2011	13/12/2011	 Proximité trafic	Ligne Garonne Saint-Michel Toulouse (31)
24/11/2011	13/12/2011	 Proximité trafic	Ligne Garonne Déodat de Séverac Toulouse (31)
27/12/2011	10/01/2012	 Proximité trafic	Bagatelle Toulouse (31)
01/01/2012	01/01/2013	 Évaluation longue durée	Ax-les-Thermes (09)
02/01/2012	02/02/2012	 Industriel	Viviez (12)
11/01/2012	09/02/2012	 Proximité trafic	Boulevard de Suisse Toulouse (31)
17/01/2012	16/02/2012	 Industriel	SETMI Toulouse (31)
19/01/2012	29/02/2012	Air intérieur	Métro Compans Toulouse (31)
02/02/2012	12/02/2012	 Proximité trafic	Albi en proximité trafic, Gambetta (81)
07/02/2012	16/02/2012	 Proximité trafic	Albi en proximité trafic, Saint-Juéry (81)
10/02/2012	26/02/2012	 Proximité trafic	Avenue Jean Zay Toulouse (31)
01/03/2012	15/03/2012	 Proximité trafic	Route d'Albi Toulouse (31)
07/03/2012	11/04/2012	 Industriel	La Magdelaine-sur-Tarn (31)
15/03/2012	06/04/2012	 Proximité trafic	Route de Revel Toulouse (31)
06/04/2012	24/04/2012	 Urbain	Héliport Purpan Toulouse (31)
15/05/2012	18/06/2012	 Industriel	Ginestous Toulouse (31)
18/06/2012	28/09/2012	 Proximité trafic	Route de Revel Toulouse (31)
27/06/2012	10/10/2012	 Rural-Phytosanitaires	Douelle (46)
02/07/2012	01/01/2013	 Évaluation longue durée	Luchon (31)
11/07/2012	29/08/2012	 Rural-Ozone	Saint-Ybars (09)
14/08/2012	13/11/2012	 Proximité trafic	Route d'Albi Toulouse (31)
16/08/2012	01/01/2013	 Évaluation longue durée	Cahors (46)
28/08/2012	22/10/2012	Air intérieur	Compans métro Toulouse (31)
28/08/2012	22/10/2012	Air intérieur	Jaures métro Toulouse (31)
13/09/2012	04/10/2012	 Proximité trafic	Boulevard de Strasbourg Toulouse (31)
04/10/2012	25/10/2012	 Proximité trafic	Voie du Canal Saint-Martory Cugnaux (31)
05/10/2012	25/10/2012	 Proximité trafic	Voie du Canal Saint-Martory Tournefeuille (31)
26/10/2012	30/11/2012	 Proximité trafic	Impasse Saint-Roch Toulouse (31)
12/11/2012	25/11/2012	 Proximité trafic	Liaison multimodale Sud-Est Toulouse (31)
14/11/2012	01/01/2013	 Proximité trafic	Route d'Albi Toulouse (31)
30/11/2012	17/12/2012	 Industriel	Ginestous site Laurençin Toulouse (31)
30/11/2012	17/12/2012	 Industriel	Ginestous site Prat Long Toulouse (31)
17/12/2012	12/02/2012	 Proximité trafic	Bd de Strasbourg Toulouse (31)

# Ariège

QUALITÉ DE L'ATMOSPHÈRE

## Faits marquants 2012

**Une station installée en Ariège pour améliorer le suivi de l'ozone à l'échelle régionale**

L'ORAMIP a installé une station de qualité de l'air pendant 2 mois au nord du département sur la commune de Saint-Ybars.



**Suivi des retombées totales de particules dans l'air à proximité de 4 sites d'extraction**

**Compléter les connaissances sur la qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes**

En partenariat avec le Conseil Régional, une station de qualité de l'air a été installée à Ax-les-Thermes en novembre 2011. Elle a été déplacée en octobre 2012, sur un site au nord-est de la ville, plus représentatif.

## Niveaux de pollution relevés dans l'Ariège en 2012

### → SAINT-YBARS

> **1 dépassement du seuil réglementaire d'information du public.**

Cette station a enregistré le 10 août de fortes concentrations en ozone, supérieures au seuil réglementaire horaire de 180 µg/m<sup>3</sup>. Ce dépassement du seuil réglementaire n'a pas engendré de déclenchement de la procédure d'information et de recommandation du public, le département de l'Ariège ne disposant pas à ce jour d'arrêté préfectoral. Au cours de cette période estivale, l'objectif à long terme pour la protection de la santé humaine a également été dépassé avec six journées pendant lesquelles les niveaux de concentration moyens sur 8 heures ont été supérieurs à 120 µg/m<sup>3</sup>. La même situation est observée sur les autres départements de Midi-Pyrénées.

### → AX-LES-THERMES

> **réglementation respectée**

**Ozone : réglementation respectée.**

Les niveaux sont inférieurs à ceux habituellement rencontrés en environnement rural en Midi Pyrénées. La formation d'ozone, qui nécessite un ensoleillement et des températures conséquentes semble limitée dans la vallée.

**Dioxyde d'azote : des pics de concentrations** aux heures de pointe du trafic, matin et soir, ce polluant étant émis par le trafic routier. Ces niveaux sont tout de même plus faibles que ceux relevés en milieu urbain sur Tarbes et Lourdes.

**Particules en suspension : respect de l'objectif de qualité.** Pendant la période hivernale, propice à l'émission et à l'accumulation de particules dans l'atmosphère,

les niveaux enregistrés respectent l'objectif de qualité, et sont inférieurs à ceux rencontrés sur Tarbes ou Lourdes.

**Benzo[a]pyrène : seuil réglementaire respecté.** Les niveaux de benzo[a]pyrène, polluant issu majoritairement du chauffage à bois, ont été relativement limités.

### → SUIVI INDUSTRIEL DES RETOMBÉES TOTALES

L'empoussièrément sur ces sites respecte en moyenne annuelle la valeur de référence TA Luft de 350 mg/m<sup>2</sup>.jour.

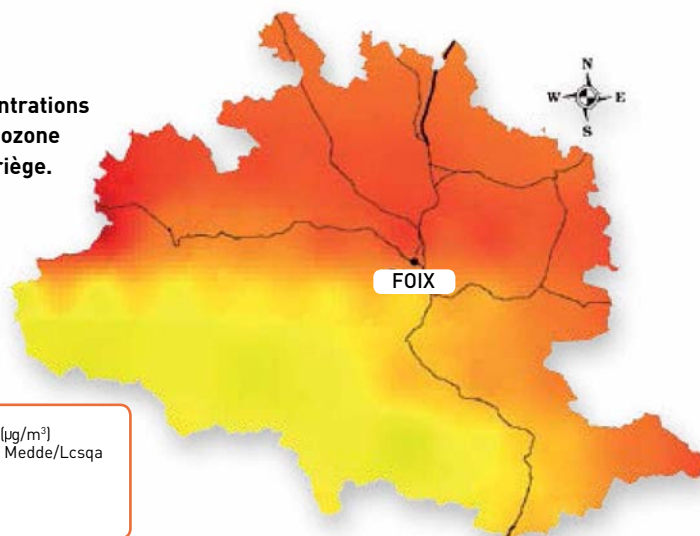




## Qu'est-ce que l'ozone ?

L'ozone est un polluant dit « secondaire », il se forme à partir de composés issus d'activités humaines telles que les transports, certaines activités industrielles ou de sources naturelles. Ces sources émettent notamment des oxydes d'azote et des composés organiques volatils qui, par réaction photochimique, se transforment en ozone dans l'air lors des journées chaudes et ensoleillées. La région Midi-Pyrénées est très sensible à l'ozone, les zones en périphérie urbaine et rurale sont notamment concernées par cette pollution.

### Modélisation des concentrations horaires maximales en ozone pour l'année 2012 en Ariège.



Concentration max annuelle ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )  
ozone 2012, source : données Medde/Lcsqa

> 180	150	100
170	140	50
160	120	0

Le nord du département a été exposé à de forts niveaux en ozone, supérieurs au seuil d'information. La campagne de mesures estivale sur Saint-Ybars a en effet confirmé cette tendance, un dépassement du seuil de 180 microgrammes par mètre cube a été enregistré le 10 août 2012.

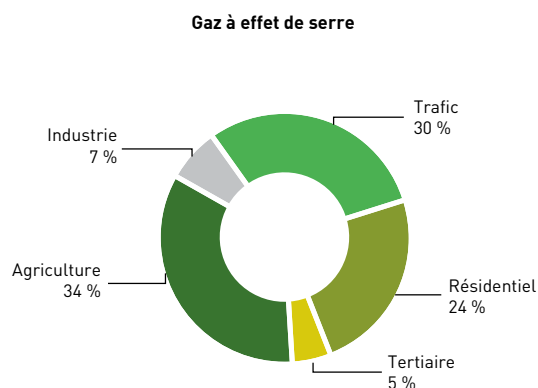
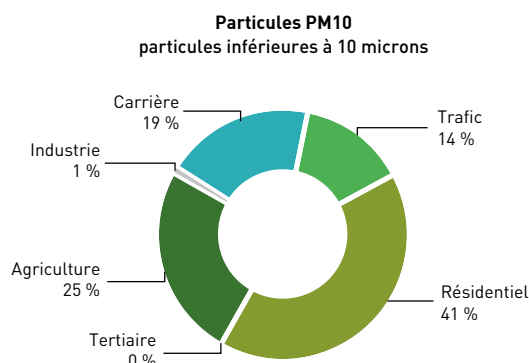


## inventAIRE : les sources de pollution de l'air en Ariège

Les activités d'extraction de matériaux sont désormais prises en compte dans l'inventaire des polluants atmosphériques. Ce secteur contribue pour 19 % des

émissions totales de particules inférieures à 10 microns sur le département. Les secteurs résidentiel et agricole totalisent 66 % des émissions de particules PM10. Les gaz

à effet de serre sont émis majoritairement par trois secteurs : l'agriculture (34 %), le trafic (30 %) et le résidentiel (24 %).



Act'air\_2008\_v1.3

## Perspectives 2013

> **Mesures à Ax-les-Thermes jusqu'en octobre 2013.** Ces mesures permettront d'étoffer les connaissances sur la qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes, notamment pour le suivi des particules en suspension.

> **Des moyens mobiles de mesure déployés sur le département en 2013,** afin de compléter l'évaluation de l'exposition à l'ozone et d'améliorer les modèles de prévision de la qualité de l'air. Le département de l'Ariège a en effet montré, avec le dépassement du seuil d'information au cours de l'été 2012 à Saint-Ybars, une sensibilité vis-à-vis de l'ozone.

> **Modernisation du réseau de suivi des retombées atmosphériques.** La mesure des retombées, effectuée par des plaquettes de dépôt sur certains sites de mesures, se fera désormais par des dispositifs de jauges d'Owen sur l'ensemble du réseau de surveillance.



## → DIFFUSER ET VALORISER LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ORAMIP

Le projet associatif de l'ORAMIP, coconstruit en 2012 avec ses adhérents et son personnel, définit les orientations stratégiques de l'association.

Pour une mise en œuvre opérationnelle, l'association doit préciser ses axes de développement, le programme d'actions associé et les moyens qu'elle a l'intention de mobiliser. Dans cette perspective, le projet associatif constitue un outil indispensable en direction de ses partenaires et du grand public. En 2013, le projet associatif de l'ORAMIP sera mis en diffusion et valorisé.

## → DÉPLOYER LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET D'ALERTE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE MIDI-PYRÉNÉES

L'ORAMIP travaillera, avec les services de l'État, à la mise en place d'un dispositif d'information et d'alerte pour l'ozone, les particules en suspension et le dioxyde d'azote dans les départements de Midi-Pyrénées qui n'en sont pas encore pourvus.

Ce dispositif, intégrant les particules, s'appuiera sur les outils de prévision de la qualité de l'air dont dispose l'ORAMIP validés par des campagnes mobiles.

**Partenariat ORAMIP - Services de l'État - Collectivités**



## → POURSUIVRE L'IMPLICATION DE L'ORAMIP DANS LES PLANS ET PROGRAMMES LOCAUX

L'ORAMIP participera à l'élaboration et à l'évaluation des actions proposées dans le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération toulousaine en cours de révision, sur la production d'indicateurs pour le Schéma Régional Climat Air Énergie ainsi que sur l'évaluation du Plan Régional Santé Environnement.

## En 2013, rénovation de la communication

➤ En 2013, l'ORAMIP redéfinira sa stratégie d'information, de communication et de mise à disposition de données. L'association poursuivra l'harmonisation de ses supports de communication dans l'objectif de fournir une information claire, précise et facilement compréhensible par tous. Le bulletin « ORAMIP Infos » et la newsletter « La Lettre » seront rénovés. La refonte du site internet, engagée en 2012 sous l'angle de l'ergonomie en collaboration avec Air PACA et Air Rhône-Alpes, sera poursuivie. Un plan d'actions

sera mis en place pour, d'une part, améliorer la diffusion des informations en cas de pic de pollution, notamment via les réseaux sociaux, d'autre part diffuser mensuellement le suivi réglementaire par station.

twitter

facebook

## → ACTUALISER L'INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR

Au cours de l'année 2013, l'ORAMIP réalisera la mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail permettra notamment d'améliorer les données d'entrée des modèles de prévision de l'ORAMIP et de produire des indicateurs de référence pour les plans et programmes.

**Partenariat ORAMIP - Fournisseurs de Données**

## → RENFORCER LE SUIVI DES MESURES DE PARTICULES FINES EN SUSPENSION

À Lourdes, la station de proximité automobile sera dotée d'un analyseur de particules de diamètre inférieur à 2,5 microns qui viendra compléter le dispositif de surveillance déjà existant.

**Plan de Surveillance de Qualité de l'Air ORAMIP**

## → DÉFINIR L'ORIGINE DES PARTICULES EN SUSPENSION SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL

Le suivi des particules en suspension fera l'objet de travaux spécifiques pour mieux comprendre l'origine des événements de pollution en hiver.

**Partenariat ORAMIP - Contrat de Projets État-Région**

## → RECHERCHER UN NOUVEAU SITE À PROXIMITÉ DU TRAFIC ROUTIER EN ZONE URBAINE DANS LE TARN

Après l'installation d'une station à proximité du trafic routier dans la zone urbaine de Toulouse, plusieurs études seront réalisées à proximité du trafic routier à Albi pour préparer la mise en place d'une nouvelle station répondant aux critères européens de la typologie dite « trafic » dans le Tarn en zone urbaine. Cette station permettra notamment le suivi des particules inférieures à 2.5 microns, et remplacera la station de la qualité de l'air située dans le quartier de Cantepau à Albi.

**Partenariat ORAMIP - Contrat de Projets État-Région**

## → AMÉLIORER LA COUVERTURE DU TERRITOIRE

Afin d'améliorer la couverture du territoire régional, l'ORAMIP intensifiera ses campagnes de mesures mobiles pour ajuster les modèles de prévision de la qualité de l'air. Un dispositif de suivi des particules en suspension et de l'ozone sera déployé en Aveyron et des campagnes de mesures de l'ozone seront réalisées en Ariège.

**Partenariat ORAMIP - Contrat de Projets État-Région**



→ **POURSUIVRE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES PYRÉNÉES**

L'ORAMIP poursuivra les études en cours dans les vallées pyrénéennes à Bagnères-de-Luchon et à Ax-Les-Thermes une partie de l'année 2013. Ces mesures permettront d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes, notamment pour le suivi des particules en suspension.

Partenariat ORAMIP - Contrat de Projets État-Région



Station de qualité de l'air Ax-Les-Thermes

→ **SUIVRE LES MÉTAUX LOURDS DANS L'AIR AMBIANT À DECAZEVILLE (AVEYRON)**

L'ORAMIP proposera à la commission de suivi des sites de Viviez-Decazeville une extension du suivi de la présence des métaux dans l'environnement. Cette étude pourrait être réalisée dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement en partenariat avec la DREAL.

Partenariat ORAMIP - Plan Régional Santé Environnement - DREAL



Suivi de la qualité de l'air à Viviez

→ **AMÉLIORER LE DISPOSITIF DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR À MONTAUBAN**

L'ORAMIP doit renouveler la convention avec l'Agglomération de Montauban pour compléter le dispositif de surveillance réglementaire par une évaluation des particules en suspension et des oxydes d'azote sur ce territoire à enjeux en termes de pollution. L'objectif est d'améliorer les prévisions de qualité de l'air et l'information des Montalbanais.

Partenariat ORAMIP - Communauté d'Agglomération de Montauban

→ **POURSUIVRE L'ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE LOT**

Au cours de l'année 2013, l'ORAMIP poursuivra l'évaluation de la qualité de l'air sur l'agglomération de Cahors ainsi qu'en zone rurale. Le suivi en zone rurale s'intéressera à la présence de phytosanitaires dans l'air ambiant pendant les périodes de traitement.

Partenariat ORAMIP - Contrat de Projets État-Région



Évaluation de la qualité de l'air à Cahors

→ **ÉTUDIER L'IMPACT DE L'UTILISATION DE LA BIOMASSE**

L'ORAMIP réalisera en 2013 une étude sur l'impact de l'utilisation de la biomasse sur la qualité de l'air dans le département du Lot en intégrant les émissions locales du réseau de chaudières biomasse.

Partenariat ORAMIP - Contrat de Projets État-Région



Dispositifs mobiles de suivi de la qualité de l'air

→ **METTRE EN CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS DE QUALITÉ DE L'AIR AUX NORMES EUROPÉENNES**

L'ORAMIP poursuivra la mise en conformité de ses analyseurs avec les normes du Comité Européen de Normalisation. Le 1<sup>er</sup> juin 2013 est la date butoir fixée par la directive européenne pour le respect de ces normes. Les rénovations de stations se poursuivent pour répondre aux exigences européennes : la station « Toulouse Mazades » sera transférée dans un nouveau local, le réseau de suivi des retombées atmosphériques sera modernisé, la mesure des retombées d'hydrocarbures aromatiques polycycliques sera installée dans le Gers en lien avec la directive européenne

pour la qualité de l'air ambiant, 2 nouveaux sites d'implantation pour le suivi de l'ozone seront recherchés en Aveyron et en Ariège.

Mise en conformité européenne

→ **AMÉLIORER LES CONNAISSANCES AUX ABORDS DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE**

En 2013, l'ORAMIP réalisera l'inventaire des sources d'émission de polluants sur la zone aéroportuaire et des cartographies de pollution de l'air sur ce secteur en lien avec Toulouse-Blagnac.

Partenariat ORAMIP - Aéroport Toulouse Blagnac

→ **SURVEILLER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE MÉTRO DE TOULOUSE ET LE LONG DU TRACÉ**

Au cours de l'année 2013, l'ORAMIP mettra en oeuvre un nouveau plan de surveillance de la qualité de l'air dans le métro pour mieux caractériser les sources de pollution particulaire sur les lignes A et B. La qualité de l'air le long du tracé de la ligne B du métro de Toulouse, 6 ans après sa mise en service, sera étudiée.

Partenariat ORAMIP - Tisséo



Mesures de qualité de l'air dans le métro de Toulouse

→ **PARTICIPER AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE NATIONAUX OU LOCAUX**

L'ORAMIP participera au programme de recherche « EUREQUA - Évaluation multicritères et Requalification Environnementale des QUartiers (EUREQUA) ». Toulouse, Paris et Marseille sont étudiées. Des mesures seront réalisées fin 2013 et courant 2014 pour évaluer les niveaux de concentration dans deux quartiers de l'agglomération toulousaine. L'ORAMIP devrait également s'impliquer dans 2 études nationales pilotées par ATMO France : « étude PATer - Pollution Atmosphérique sur le territoire français : modélisation et effets sanitaires », « étude IPAWIH : impact des pesticides dans l'air et l'eau sur les enfants en bas âge ».

Partenariats ORAMIP - Atmo France & ORAMIP - LISST-CIEU Université du Mirail

## Ils sont adhérents de l'ORAMIP en 2012

### → INDUSTRIELS

- A.S.F.
- AÉROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC
- AIRBUS FRANCE
- ALCAN PEM
- ARKEMA France
- AUBERT DUVAL
- BÉTONS GRANULATS OCCITANS ((BGO VARILHES, BGO SAVERDUN)
- BOUYGUES IMMOBILIER
- BROWN EUROPE
- CAP TERRE
- CARBONE SAVOIE
- CASSIN T.P.
- COFELY GDF SUEZ
- DALKIA / VEOLIA ENVIRONNEMENT
- E.I.V. - SNCF
- ECONOTRE/SITA
- ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
- ENROBÉS TOULOUSE
- FERROPEM
- FIBRE EXCELLENCE
- IMERYS STRUCTURE
- IMERYS/TALCS DE LUZENAC
- KNAUF SUD-OUEST
- LAFARGE
- PLANTES ET INDUSTRIES
- SEAC GUIRAUD Frères
- SECAM
- SETMI / VEOLIA
- SITA SUD OUEST
- SITA/NOVERGIE MONTAUBAN
- SNAM
- SOCARO COLAS
- SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT CHIMIQUE DES MÉTAUX (STCM)
- SOGEFIMA (MALET)
- SOGRAR
- SOLEV
- TARNAISE DES PANNEAUX
- UMICORE
- UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES
- UNION DES INDUSTRIES DE PROTECTION DES PLANTES
- VEOLIA GINESTOUS
- VERRERIE OUVRIERE

### → ADMINISTRATIONS

- ADEME
- AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)
- DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)
- DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

### → COLLECTIVITÉS

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND MONTAUBAN
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND TARBES
- COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND TOULOUSE
- CONSEIL GÉNÉRAL DE HAUTE-GARONNE
- CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN-ET-GARONNE
- CONSEIL RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES
- SICOVAL
- TISSEO-SMTC
- VILLE D'AUCH
- VILLE DE BALMA
- VILLE DE BLAGNAC
- VILLE DE CUGNAUX
- VILLE DE GAILLAC
- VILLE DE LOURDES
- VILLE DE MILLAU
- VILLE DE TARBES
- VILLE DE TOULOUSE

### → ASSOCIATIONS ET PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- JOSÉ CAMBOU, MEMBRE DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
- BERNARD DUCHENE, ANCIEN TRÉSORIER DE L'ORAMIP
- PROFESSEUR ALAIN DIDIER, CHU DE TOULOUSE
- MICHEL RAYNAL, MILITANT ASSOCIATIF
- AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT
- ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE EN MIDI-PYRÉNÉES (ADAM)
- ASSOCIATION DU PAYS TOLOSAN
- ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE
- ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (APPA)
- FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DES CULTURES (FREDEC)
- FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MIDI-PYRÉNÉES
- INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE/CIRE

## Des conventions de partenariat renouvelées en 2012 !

#### Les industriels :

- > ECONOTRE Bessières (Haute-Garonne)
- > VEOLIA Ginestous (Toulouse)
- > ENROBÉS Toulouse

#### Les collectivités :

- > SICOVAL





# LES SOURCES D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

en Midi-Pyrénées

S'informer sur la  
qualité de l'air en  
Midi-Pyrénées  
& agir

## S'informer...

- ➔ Les mesures en continu, les prévisions à 2 jours, les rapports d'études, les indices à la commune : ..... [www.oramip.org](http://www.oramip.org)
- ➔ Les émissions de polluants par commune : ..... <http://www.midi-pyrenees.climagir.org>
- ➔ Le bulletin trimestriel d'information : ..... "ORAMIP Infos"
- ➔ Les newsletters de l'ORAMIP : l'indice de ma commune 2 fois par jour, la lettre en cas d'alerte, l'information mensuelle de l'ORAMIP → Abonnement sur : ..... [www.oramip.org](http://www.oramip.org)
- ➔ L'espace parten'Air : ..... <http://partenaires.oramip.org/>
- ➔ Twitter ..... @oramip
- ➔ Facebook
- ➔ Quelles sont les sources de pollution de l'air et de gaz à effet de serre dans mon département ?
  - > Je télécharge la fiche sur l'Espace Parten'Air ..... <http://partenaires.oramip.org/espace-partenaires-collectivites>
  - > ... et dans ma commune ? Je me rends sur la plateforme Climagir Midi-Pyrénées pour les consulter ..... <http://www.midi-pyrenees.climagir.org/>

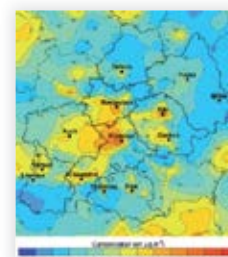
## ... pour agir

- ➔ Pour connaître l'indice de qualité de l'air de ma commune :
  - > Je me connecte et je saisis le nom de ma commune ... <http://www.oramip.org/oramip/indices-air>
  - > Je m'abonne à la newsletter indice..... <http://www.oramip.org/oramip/indices-air/recevoir-indice>
  - > Je propose à ma commune de rediffuser l'indice tous les jours sur son site internet – code à télécharger sur l'espace Parten'Air du site internet de l'ORAMIP
- Quelles sont les prévisions de l'ORAMIP ?
  - > Je consulte les cartes de Midi-Pyrénées actualisées tous les matins ..... <http://www.oramip.org/oramip/prevision-aujourd'hui/cartes>
- ➔ Pour être informé en cas d'alerte
  - > Je m'abonne à la newsletter alerte .. <http://www.oramip.org/oramip/historique/recevoir-alertes>
  - > Je consulte les réseaux sociaux ORAMIP
  - > Le suivi réglementaire est disponible mensuellement dans la newsletter La Lettre
- ➔ Dispositif de surveillance, mesures en continu, rapports d'études, bulletin trimestriel et réglementation sur ..... [www.oramip.org](http://www.oramip.org)



twitter

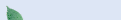
facebook



Le Rapport d'activité de l'ORAMIP est édité par l'ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées

> 19 avenue Clément Ader - 31770 COLOMIERS  
> Tél. : 05 61 15 42 46 / Fax : 05 61 15 49 03  
> E-mail : [contact@oramip.org](mailto:contact@oramip.org)  
> Internet : [www.oramip.org](http://www.oramip.org)

Tirage : 250 ex.  
N° ISSN : 2263-2387 - Dépôt légal : à parution.

Publication non rediffusée en cas de données invalidées.  
DIRECTRICE DE PUBLICATION : Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP  
CONTENU RÉDACTIONNEL : ORAMIP  
CONCEPTION-RÉALISATION : Agence Yapak - 05 34 45 59 00  
CRÉDITS PHOTOS : ORAMIP / page 18 à 35 : GOOGLE EARTH® 2013 / CNES / SPOT IMAGE  
IMPRIMÉ EN FRANCE PAR INDIKA  
sur papier 100% recyclé écolabellisé avec des encres à base végétale, label Imprim'Vert, certification ISO 14001. 

# Définitions réglementaires

## Valeurs réglementaires



### → Valeur limite

Niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

### → Valeur cible

Niveau fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée.

### → Objectif de qualité

Niveau de concentration à atteindre à long terme, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.

### → Seuil d'alerte

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de l'ensemble de la population et à partir duquel des mesures doivent immédiatement être prises.

### → Seuil de recommandation et d'information

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes de personnes particulièrement sensibles et pour lequel des informations immédiates et adéquates sont nécessaires.

## Glossaire



### Proximité du trafic routier

Stations situées dans des zones représentatives du niveau maximum d'exposition auquel la population située en proximité d'une infrastructure routière est susceptible d'être exposée.



### Air ambiant

Stations urbaines correspondant à la pollution ambiante de fond à laquelle est soumise la majorité de la population d'une agglomération.



**ORAMIP**  
OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

# VALEURS RÉGLEMENTAIRES 2012

Ces valeurs sont issues du code de l'environnement (partie réglementaire - Livre II "milieux physiques" - Titre II "Air et Atmosphère" - chapitre I<sup>er</sup> : surveillance de la qualité de l'air et information du public) et de la circulaire du 12 octobre 2007 relative à l'information du public sur les particules en suspension dans l'air ambiant.

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL ET REMARQUES
DIOXYDE D'AZOTE	→ Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	200 µg/m <sup>3</sup>	18 heures de dépassement autorisées par année civile
		Année civile	40 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
	→ Valeur limite protection de la végétation	Année civile	30 µg/m <sup>3</sup> (pour les NOx)	Moyenne
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE ≤ 10 MICRONS	→ Valeur limite	Année civile	50 µg/m <sup>3</sup>	35 jours de dépassement autorisés par année civile
		Année civile	40 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
	→ Objectif de qualité	Année civile	30 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 2.5 MICRONS	→ Valeur limite	Année civile	27 µg/m <sup>3</sup> (25 µg/m <sup>3</sup> en 2015)	Moyenne
		Année civile	20 µg/m <sup>3</sup> (à respecter en 2015)	Moyenne
	→ Objectif de qualité	Année civile	10 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
OZONE	→ Valeur cible pour la protection de la santé	8 heures	120 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne glissante <sup>(1)</sup> à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile
		8 heures	120 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne glissante <sup>(1)</sup>
	→ Valeur cible pour la protection de la végétation	Du 01/05 au 31/07	18 000 µg/m <sup>3</sup>	Valeur par heure en AOT40 <sup>(2)</sup>
		Du 01/05 au 31/07	6 000 µg/m <sup>3</sup>	Valeur par heure en AOT40 <sup>(2)</sup>
DIOXYDE DE SOUFRE	→ Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	350 µg/m <sup>3</sup>	24 heures de dépassement autorisées par année civile
		Année civile	125 µg/m <sup>3</sup>	3 jours de dépassement autorisés par année civile
	→ Valeur limite protection des écosystèmes	Année civile	20 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
		Du 01/10 au 31/03	20 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
→ Objectif de qualité	Année civile	50 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne	
MONOXYDE DE CARBONE	→ Valeur limite pour la protection de la santé	8 heures	10 mg/m <sup>3</sup>	Maximum journalier de la moyenne glissante
BENZO(A) PYRÈNE	→ Valeur cible	Année civile	1 ng/m <sup>3</sup>	Moyenne
BENZÈNE	→ Valeur limite pour la protection de la santé	Année civile	5 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
	→ Objectif de qualité	Année civile	2 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
PLOMB	→ Valeur limite	Année civile	0,5 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
	→ Objectif de qualité	Année civile	0,25 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
ARSENIC	→ Valeur cible	Année civile	6 ng/m <sup>3</sup>	Moyenne
CADMIUM	→ Valeur cible	Année civile	5 ng/m <sup>3</sup>	Moyenne
NICKEL	→ Valeur cible	Année civile	20 ng/m <sup>3</sup>	Moyenne

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL ET REMARQUES
DIOXYDE D'AZOTE	→ Seuil de recommandation et d'information	Horaire	200 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
		Horaire	400 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
	→ Seuil d'alerte	Horaire	200 µg/m <sup>3</sup>	Si la procédure d'information a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un dépassement le lendemain
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE ≤ 10 MICRONS	→ Seuil de recommandation et d'information	24 heures	50 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne glissante <sup>(1)</sup>
		24 heures	80 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne glissante <sup>(1)</sup>
OZONE	→ Seuil de recommandation et d'information	Horaire	180 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
		3 heures consécutives	240 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne horaire
	→ Seuil d'alerte	3 heures consécutives	300 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne horaire
		Horaire	360 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
DIOXYDE DE SOUFRE	→ Seuil de recommandation et d'information	Horaire	300 µg/m <sup>3</sup>	Moyenne
		→ Seuil d'alerte	Horaire	500 µg/m <sup>3</sup>

µg/m<sup>3</sup> = microgramme par mètre cube, ng/m<sup>3</sup> = nanogramme par mètre cube, mg/m<sup>3</sup> = milligramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

(2) Le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures est sélectionné après examen des moyennes glissantes sur 8 heures, calculées à partir des données horaires et actualisées toutes les heures. Chaque moyenne sur 8 heures ainsi calculée est attribuée au jour où elle s'achève : la première période considérée pour le calcul sur un jour donné sera la période comprise entre 17 heures la veille et 1 heure le jour même et la dernière période considérée pour un jour donné sera la période comprise entre 16 heures et minuit le même jour

(3) L'AOT40, exprimé en µg/m<sup>3</sup> par heure, est égal à la somme des différences entre les concentrations horaires supérieures à 80 µg/m<sup>3</sup> (soit 40 ppb) et 80 µg/m<sup>3</sup> en utilisant uniquement les valeurs sur une heure mesurées quotidiennement entre 8 heures et 20 heures, durant une période donnée.



## Les moments forts des Rencontres internationales Air Climat Santé 2012 à Toulouse



“Les actions doivent être mises en place de façon uniforme par les autorités, les entreprises et les citoyens. Au niveau local, régional, national et européen, nous devons avoir des standards très stricts. Les modes de transports et les plans d'utilisation des sols doivent évoluer. Les comportements aussi. C'est un processus complexe. Les leviers sont nombreux et interdépendants...l'urbanisation doit être prise en compte. L'inégalité face à la santé dans les zones urbaines doit être reconnue. Les approches actuelles sont linéaires. Elles sont insuffisantes.”

**Élisabeth PAUNOVIC**

Organisation Mondiale de la Santé



**Extrait de la table ronde : “Quelle stratégie pour le futur ? Quelles politiques globales en faveur de la transversalité Air / Climat / Energie / Santé ?”**



“Ces mots *air, énergie, climat* et *santé* sont totalement liés pour moi et pour tous ceux qui travaillent sur ce sujet.

Les Français ne parviennent pas à traiter convenablement cette question. Prenons la loi sur l'air, votée en décembre 1996. Elle n'a jamais été réellement appliquée, elle heurte trop d'intérêts économiques, trop d'habitudes. Et nous nous retrouvons dans un pays qui a été le premier à appliquer la directive-cadre sur la qualité de l'air, mais qui est aussi dans l'incapacité de répondre aux objectifs fixés par la directive. Nous avons accumulé beaucoup de retard.”

**Corinne LEPAGE**

Députée européenne



**Extrait de la table ronde : “Quelles réponses apporter localement pour améliorer la qualité de l'air et diminuer son impact sur la santé ?”**



“Les populations pauvres et défavorisées sont plus exposées aux polluants. C'est toujours le cas en Amérique du Nord. À Strasbourg par contre, c'est la classe moyenne qui est la plus exposée car elle habite près des grands axes routiers. Il faudrait le vérifier dans les autres villes de France.”

**Denis BARD**

Professeur au Département d'épidémiologie de l'École des Hautes-Études en Santé Publique à Rennes



**Extrait de la table ronde : “Air et santé, du praticien au législateur, du constat à l'action...”**



**Réponse à la question de Denis CHEYSSOUX :**

“Va-t-on intégrer les pesticides dans la surveillance de la qualité de l'air ? :

C'est l'une des questions qui est aujourd'hui posée. Cela va faire l'objet d'un débat en janvier au sénat. Je pense que nous allons proposer que les pesticides rentrent dans la surveillance de la qualité de l'air. On ne va pas se cacher non plus. Nous sommes dans une période de récession économique. Les agriculteurs nous alertent. La question du coût doit être posée.

Cela veut dire qu'il faut qu'on accepte de trouver les voies et les moyens dont nous pouvons nous doter pour faire progresser cette réflexion. On ne peut pas dire aujourd'hui qu'on ne sait pas.”

**Jean-François HUSSON**

Sénateur

Réécouter les Rencontres Internationales Air Climat Santé : [http://www.radio2ter.net/air\\_climat\\_sante/](http://www.radio2ter.net/air_climat_sante/)



DOCUMENT COFINANCÉ DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PROJETS ÉTAT-RÉGION



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

19, avenue Clément Ader - 31770 Colomiers  
Tél. : 05.61.15.42.46 - Fax. : 05.61.15.49.03  
E-mail : [contact@oramip.org](mailto:contact@oramip.org)